

Appel à candidature - FranceAgriMer

Organisme payeur de fonds européens et nationaux, FranceAgriMer met en œuvre des dispositifs de soutien aux filières agricoles et de la pêche, et gère des dispositifs de régulation des marchés. L'Etablissement soutient également le développement à l'international du secteur agroalimentaire.

En outre, il assure un suivi des marchés et propose des expertises économiques permettant aux pouvoirs publics d'adapter leurs actions et aux opérateurs de chaque filière de gagner en compétitivité.

Enfin, il organise le dialogue et la concertation entre pouvoirs publics et professionnels des filières au sein de ses instances : conseil d'orientation, conseils spécialisés, commissions thématiques interfilières.

Secrétaire Général de l'Observatoire de la Formation des Prix et des Marges des produits alimentaires Direction Marchés, études et prospective

N° appel à candidature : 26183	Catégorie : A ou A+
Cotation parcours professionnel : 3	Cotation Groupe RIFSEEP : 1.2 si AAE ou IAE (Application des barèmes RIFSEEP des services centraux du MAASA)
Filière d'emploi : 1 – Élaboration et pilotage des politiques publiques	
Poste susceptible d'être vacant	Localisation : 12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 93555 Montreuil Cedex

Conditions de recrutement :

Les agents fonctionnaires sont affectés ou accueillis en Position Normale d'Activité (PNA) ou par la voie de détachement selon le statut d'origine. Les agents titulaires d'un CDI de droit public peuvent se voir proposer la portabilité de leur contrat de travail (en application des articles L332-2 et L 332-5). Les autres agents contractuels sont recrutés sous contrat de droit public d'une durée de 3 ans (en application Article L. 332-2 2° du Code Général de la FP) éventuellement reconductible. La rémunération est déterminée selon les expériences en lien avec le profil du poste à pourvoir.

Présentation de l'environnement professionnel :

FranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, est, avec le ministère de l'agriculture, l'organisme public de référence en matière de filières agricoles et de la pêche. Lieu d'information, d'échanges, de réflexion, d'arbitrage et de gestion pour les filières françaises de l'agriculture et de la pêche rassemblées au sein d'un même établissement. En son sein, la direction Marchés, études et prospective (DMEP) est chargée d'établir et de diffuser auprès des partenaires publics et professionnels de l'Etablissement l'information économique la plus pertinente pour assurer la transparence des marchés et éclairer les décisions à prendre. Elle travaille en réseau avec les services des ministères chargés de l'agriculture et de la pêche, de l'économie et de l'environnement, les professionnels des filières et les services territoriaux. La direction est également à disposition de l'observatoire de la formation des prix et des marges (OFPM) dont elle assure le secrétariat, ses ressources et son expertise.

L'OFPM est un dispositif de production d'informations économiques sur la formation des prix et le partage de la valeur de la consommation alimentaire humaine en France. Ces informations sont élaborées dans un cadre d'échanges entre pouvoirs publics, professionnels (production agricole, industries agroalimentaires, grande

distribution) et consommateurs. Depuis 2010, l'Observatoire est chargé de livrer chaque année, sous forme d'un rapport au Parlement, une information objective, partagée par les parties prenantes.

Les travaux s'appuient sur de nombreuses données (prix aux différents stades, volumes de production, fabrication et consommation, comptes des entreprises, etc.) issues de la statistique publique (Insee, Service Statistique et Prospective du ministère en charge de l'agriculture, FranceAgriMer), mais également des Instituts Techniques Agricoles, la Banque de France, le Crédit Agricole, des fédérations professionnelles et des interprofessions, etc.

Un comité de pilotage oriente les travaux et en discute et valide les résultats préparés dans des groupes de travail par filière ou maillon (céréales, porc et volaille, viandes rouges, lait, fruits et légumes frais, pêche et aquaculture, lait, agriculture biologique, grande distribution, entreprises agricoles).

Le dispositif et son comité de pilotage sont dotés d'une présidente, Madame Sophie Devienne, nommée conjointement par les ministres en charge de l'agriculture et de la consommation.

L'OFPM est par ailleurs associé aux travaux de l'observatoire européen de la chaîne agroalimentaire (AFCO en Anglais) mis en place par la Commission européenne en 2024 (la présidente est membre titulaire et le/la secrétaire général.e suppléant.e).

Le secrétariat général est une structure de 5 personnes (dont le secrétaire général) rattachée directement à la direction DMEP. Le secrétariat général est chargé de la coordination du dispositif et de la direction technique des travaux. Il organise la collaboration des chargés d'études par filières de la direction MEP de FranceAgriMer, organise et coordonne les groupes de travail thématiques, rapporte les résultats au comité de pilotage et prépare le rapport annuel, disponible sur le site : <https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/>.

Objectifs du poste

Le secrétaire général de l'OFPM est chargé, sous l'autorité du directeur et en lien étroit avec la présidente de l'observatoire d'impulser, programmer, suivre et contrôler la qualité des travaux du secrétariat de l'observatoire, d'assurer le management de l'équipe qui est placée directement sous sa responsabilité (4 agents de catégorie A), de mettre en œuvre ou de proposer toute disposition nécessaire en vue de la production du rapport annuel et, le cas échéant des autres livrables de l'observatoire (lettres, entretiens, etc.) en veillant à l'amélioration continue de la qualité des productions de l'observatoire.

Missions et activités principales :

1/ Sous l'autorité hiérarchique du directeur MEP, en relation étroite avec la Présidente du comité de pilotage de l'OFPM, les présidents des groupes de travail et les tutelles de l'observatoire, le/la secrétaire général.e de l'OFPM a pour mission :

- De préparer, contribuer à l'animation et rédiger les projets de compte-rendu des instances de l'OFPM (COPIL et GT), sous l'égide de la Présidente du Copil et des présidents et présidentes des groupes de travail
- De proposer une programmation annuelle du travail du secrétariat à la Présidente et au comité de pilotage (principales évolutions, axes de travail, problématiques d'études, etc.),
- De coordonner les travaux sur les sujets de l'OFPM,
- D'assurer la production, le respect du calendrier, la régularité et la qualité du rapport annuel et des autres livrables et de contribuer à la valorisation des travaux.
- Le titulaire du poste pourra être amené à représenter l'OFPM en cas d'indisponibilité de la Présidente ou à accompagner celle-ci (auditions parlementaires, AFCO, interventions publiques, séminaires, etc.).

- il/elle est force de proposition pour toute évolution concernant les méthodes, productions, livrables et valorisations de l'OFPM : il doit être capable d'appréhender, dans le détail, les outils actuels de l'observatoire, les bases de données mobilisées et les modèles de décomposition des prix ou encore de l'euro alimentaire

2/ Le ou la secrétaire général.e est chargé.e d'encadrer l'équipe du secrétariat (4 agents de catégorie A) qui est placée sous son autorité. Il est également chargé, sous l'autorité du directeur et en lien avec le chef de service compétent, d'organiser la collaboration des chargés d'études « filières » de la direction.

3/ Membre du CODIR de la direction MEP, il participe aux travaux de la direction et est force de proposition.

Relations fonctionnelles du poste :

- Présidente de l'OFPM et membres des groupes de travail de l'observatoire
- Interne à FranceAgriMer : tous services dont plus particulièrement l'ensemble des agents de la direction MEP
- Ministère en charge de l'agriculture et de l'alimentation et Ministère en charge de la consommation (tutelles)
- Professionnels : échanges fréquents avec les organisations membres du comité de pilotage, les acteurs des filières, associations de consommateurs, interprofessions, etc.
- Établissements d'enseignement supérieur, d'étude ou de recherche dans le champ de l'OFPM : Insee, SSP, instituts techniques, etc.

Compétences requises pour le poste :

Savoirs / Connaissances

- Fortes connaissances du contexte professionnel agricole et agroalimentaire, de l'organisation des filières et des questions économiques associées (partage de la valeur, formation des prix aux différents stades, etc.).
- Fortes compétences théoriques et une expérience en analyse en économie (microéconomie, économie agricole, économie industrielle, etc.)
- Connaissances en statistiques et comptabilité nationale
- Notions de comptabilité et gestion d'entreprise.
- Anglais lu, écrit, parlé.

Savoir-faire / Maîtrise

- Être à l'aise dans des situations de représentation, être capable de faciliter l'émergence de compromis entre acteurs
- Savoir imaginer des solutions adaptées aux enjeux mais aussi aux moyens (données, temps, compétences)
- Savoir faire travailler différents collectifs et faire interagir différentes sphères (chercheurs et experts de la donnée et des filières, administration, acteurs économiques)
- Expérience préalable dans l'encadrement d'équipe et le management de proximité
- Maîtriser les techniques de rédaction, de présentations orales et écrites et de communication
- Maîtriser les outils bureautiques et statistiques de base

Savoir-être / Posture

- Sens politique et institutionnel
- Diplomatie et tact relationnel
- Capacité à adapter sa communication selon les interlocuteurs
- Aisance dans les relations avec des interlocuteurs de haut niveau
- Capacité à jouer un rôle de facilitateur entre orientations stratégiques et mise en œuvre administrative

Diplôme – Expérience professionnelle :

Minimum Bac + 3 souhaité en cas de candidature d'un contractuel.
Une expérience probante sur des missions similaires est demandée.

Poste clé¹ : Oui ☐ Non ☒

Poste à caractère sensible² : Oui ☐ Non ☒

Poste à privilèges³ : Oui ☐ Non ☒

Conditions de travail

FranceAgriMer est proche du métro ligne 1 Station Saint-Mandé (5 minutes), de la ligne 9 station Robespierre (10 mn), du RER A Vincennes (10 minutes) et de lignes de bus. Télétravail possible sous certaines conditions d'éligibilité dans la limite de 3 jours par semaine.

Vous bénéficiez, dès votre arrivée, d'un tutorat pour accompagner votre prise de poste et d'un parcours de formation d'accueil. Vous aurez également accès au plan annuel de formation en fonction de vos besoins.

Vous bénéficiez obligatoirement de la mutuelle employeur et, sur option, d'une garantie prévoyance.

Le siège de France AgriMer offre différentes prestations d'action sociale :

- Restauration interne proposant des tarifs préférentiels aux agents au sein du bâtiment moderne qui abrite l'établissement.
- Service médico-social : composé d'un médecin du travail pour le service de médecine de prévention de FAM et d'une assistante de service social
- Une Référente Handicap accompagne également les agents dans leurs parcours professionnels.
- Possibilité de bénéficier du comité d'action sociale,

Une crèche inter-entreprises qui accueille les enfants des agents de FranceAgriMer dès 12 semaines jusqu'à leur entrée en maternelle, offrant une prestation multi-accueils.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 24/08/2026

- **Pour toute information sur le poste :**

Yves Guy, Directeur Marchés, Études et Prospective
yves.guy@franceagrimer.fr – Tél : 01 73 30 25 78

Cécile Guillot, Directrice adjointe Marchés, Études et Prospective
Cecile.guillot@franceagrimer.fr – Tél. : 01 73 30 21 76

- **Pour toute information sur la candidature :** mobilite@franceagrimer.fr

Seules les candidatures adressées sur mobilite@franceagrimer.fr seront valablement examinées.

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum-Vitae,
- Pour les agents fonctionnaires indiquer le corps, grade et échelon.

¹ Poste clé au regard de la qualité d'organisme payeur de l'établissement.

² Poste à caractère sensible au regard des conflits d'intérêts et de la lutte contre la fraude.

³ Poste à privilèges au regard de la certification SMSI de l'établissement.